

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Conseil Communal des Enfants – Prestations de serment.
2. Vérification encaisse de la Directrice financière au 31 décembre 2019 - Communication.
3. Direction financière - Compte de fin de gestion exercices 2019 et 2020.
4. CPAS - Budget 2020 - Approbation.
5. Programme Communal de Développement Rural – Révision pour la période 2022-2032 et sollicitation de l'organisme accompagnateur – Décision.
6. Planification d'urgence - Convention relative au recours à un centre d'appel en cas de survenance d'une situation d'urgence - Approbation.
7. Personnel communal - Convention de mise à disposition de personnel entre le Centre culturel de Beauvechain et la Commune de Beauvechain.
8. Personnel communal - Cadre de vie - Convention d'occupation partagée d'un agent constatateur des infractions environnementales avec la Commune d'Hélécine - Approbation.
9. Environnement - Modification du Règlement général de police des Ardennes brabançonnaises - Chapitre 5 (Enlèvement des immondices encombrants ménagers et déchets) - Section 1 (Généralités) - Articles 109 (Définitions) et 130 (Déchets résultant d'une activité professionnelle spécifique).
10. Finances - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Règlement 2020 - Approbation.

Séance à huis clos :

11. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle temporaire 26 périodes/semaine du 07 janvier 2020 jusqu'au retour de la remplaçante de la titulaire en congé de maladie - Ratification.

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale,

La Bourgmestre f.f.,

Delphine VANDER BORGHT

Brigitte WIAUX